

## Rapport d'orientation

L'année dernière à la même époque, je vous évoquais le lancement d'un nouveau projet stratégique pour France Conseil Elevage. Ce projet, nous l'avons appelé FCEL 2023, « Une fédération en mouvement », et l'occasion m'est donnée aujourd'hui de vous en faire un premier bilan.

Au cours de cette année qui vient de se dérouler, nous avons conduit un travail d'optimisation de notre gouvernance, avec un objectif de simplification, d'efficience, et de lisibilité pour nos adhérents et nos partenaires. Les statuts de notre fédération et son règlement intérieur ont été entièrement révisés, avec la volonté de préparer l'avenir. Nous nous adaptons notamment à la libéralisation de notre marché et intégrons la concurrence. Nos textes ont été rédigés avec une volonté d'ouverture à de nouveaux adhérents, et d'accueil de nouveaux clients, y compris en dehors de nos frontières, grâce notamment à des produits innovants et des plates-formes digitales conçus pour être commercialisés et utilisés à l'étranger. Cela nous permet de valoriser l'expertise de notre réseau à l'international, et vous pouvez d'ailleurs découvrir un focus sur ces projets et réalisations dans notre rapport d'activité.

Parallèlement, un chantier de réforme du modèle économique de notre fédération a été conduit. Des objectifs ont été fixés par le Conseil d'administration afin de réduire la part des cotisations obligatoires qui pèsent sur les budgets des entreprises. L'optimisation de la gouvernance et la réduction des charges de fonctionnement permettent de se concentrer sur les services proposés aux adhérents en formule à la carte. La mutualisation reste néanmoins importante puisque les cotisations représentent encore 44% du budget de France Conseil Elevage en 2019. Cette révision du modèle économique a également intégré la mise en place d'un système de cotisation plus adapté aux activités de nos adhérents, après avoir été longtemps basé sur les seules activités du contrôle de performances.

Comme vous avez pu le constater, nous avons aussi poursuivi la modernisation de notre communication, avec le souci de rendre le réseau des entreprises de conseil en élevage plus visible dans sa diversité et la richesse de ses activités au service des éleveurs. Enfin, de nombreux autres chantiers ont été engagés ou poursuivis, tel ce projet de convention collective nationale « conseil et service en élevage » que nous conduisons avec nos amis du SNCIA. Plusieurs outils digitaux et logiciels ont aussi été conçus par nos experts pour aller toujours plus loin dans la qualité des services proposés aux éleveurs.

Je souhaite remercier et féliciter l'équipe FCEL pour son engagement et tous ces chantiers menés à bien, ainsi que l'ensemble de nos adhérents qui contribuent à ces différents projets. Je tiens également à remercier les membres de notre Conseil d'administration pour leur implication dans l'ensemble des dossiers.

## Et maintenant ?

Notre avenir, c'est avant tout la poursuite du projet FCEL 2023 au service de nos adhérents et des éleveurs. Fondé sur les forces de notre réseau que sont les données et l'expertise, ce projet a pour ambition de développer notre capacité à accompagner les éleveurs sur l'ensemble de leurs besoins grâce à un conseil global de qualité assuré sur tout le territoire national. Les 80 entreprises de conseil en élevage suivent tout au long de l'année 55 000 éleveurs bovins, caprins, et ovins également. Cette présence sur le terrain fait aussi de notre réseau un partenaire privilégié des filières, nos données et notre expertise pouvant servir à répondre aux attentes des consommateurs et à créer de la valeur au bénéfice des éleveurs.

Mais le monde de l'élevage vit des mutations qui s'accélèrent. Nous constatons tous une baisse rapide et importante du cheptel ainsi que celle du nombre d'éleveurs, confrontés à des marchés toujours aussi tendus et des aléas climatiques encore manifestes cette année. Des solutions existent, grâce notamment à l'innovation et à la digitalisation. Il n'y a pas de modèle unique... les systèmes d'élevage se diversifient et les besoins des éleveurs deviennent de plus en plus complexes. Le tout dans une ambiance sociétale parfois pesante qui nécessite de rassurer et de communiquer dans une approche positive.

Dans ce contexte, il nous faut nous mettre en mouvement et agir pour préparer l'avenir. A France Conseil Elevage, nous considérons que nous devons le faire collectivement au niveau national, et conduire ensemble un projet de réforme de nos organisations professionnelles issues d'une histoire de plusieurs dizaines d'années.

Localement, la restructuration doit se faire avec le souci de préserver un service de qualité pour tous les éleveurs, garantissant leur autonomie de décision. Elle dépendra des territoires, des filières, et des hommes, et elle pourra donc prendre des formes variées. Nous souhaitons que l'Etat soit attentif à ce processus, et soutienne les organisations là où les contraintes naturelles sont plus importantes, là où la densité d'élevage est plus faible. Car ces élevages, au-delà de concourir à une alimentation de qualité, participent aussi à l'entretien de nos paysages, et à la biodiversité de notre pays.

Au niveau national, nous devons nous poser la question de notre devenir et de notre organisation professionnelle aujourd'hui sectorielle et relativement lourde. A commencer par notre interprofession génétique, France Génétique Elevage, qui a entamé un travail de refonte de son organisation, et que nous souhaitons voir évoluer vers un format simplifié et très opérationnel.

Plus généralement, au-delà des missions politiques et activités régaliennes qui ne sont pas de notre ressort, nous appelons de nos vœux une prise de conscience et une réflexion pour optimiser les moyens déployés au service des organismes de terrain. La mutualisation, voire la restructuration en profondeur, est nécessaire pour gagner en efficience et garantir un service qui doit gagner en expertise et en valeur ajoutée pour tous nos adhérents.

Merci de votre attention.

Dominique DAVY, président de FCEL